République française Département des Hautes-Pyrénées

SOUS PREFECTURE D'ARGELES GAZOST Date de réception de l'AR: 22/12/2023 065-216500025-20231218-DE_044_2023-DE

COMMUNE D'ADE

Séance du 18 décembre 2023

Membres en exercice :

Date de la convocation : 14/12/2023

13

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOYA.

Présents: 9

Présents : Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Marie-Claude

Votants: 12

LOPEZ-BOHOYO, Maryline CARASSUS, Sandrine MILLET, Manuel

DUARTE, Xavier DUPUIS, Davy GOURAUD, Marc JEANSON.

Pour: 13

Représentés : Sabine DAMBAX-RODRIGUES par Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Patrick LAYERLE par Jean-Marc BOYA, Florence

Contre : 0 POIZAC par Manuel DUARTE.

Excusés: Mathilde BOURDIEU.

Abstentions : 0

Absents : .
Secrétaire de séance : Maryline CARASSUS.

Objet : Classement du chemin rural rue des Chênes de la Buse en voie communale - Mise à jour du tableau de classement des voies communales - DE_044_2023

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la possibilité de classer la rue des Chênes de la Buse dans la voirie communale, cet ancien chemin rural de 1 300 mètres allant du 4 rue des Arpens au croisement avec le chemin des chênes de la buse, dont le revêtement vient d'être refait et qui vient d'être dénommé par délibération du dernier conseil municipal « rue des Chênes de la Buse », rentrera ainsi dans le domaine public de la commune augmentant ainsi le linéaire de voirie communale et par la même sa dotation au niveau de la Dotation Globale Fonctionnement.

Cette opération entrainera la modification du tableau de classement des voies communales et portera son linéaire à 12 949,10 mètres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- précise que le classement et la mise à jour du tableau de classement des voies communales envisagés ne porteront pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par cette voie qui restera ouverte à la circulation publique.
- demande le classement de ce chemin dans les voies communales de la commune d'Adé, conformément aux dispositions de l'article L 141-3 du code de la voirie routière.
- demande la mise à jour du tableau de classement des voies communales (tableau de classement ci-annexé).
- autorise le Maire pour procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le Maire, Jean-Marc BOYA Le secrétaire de séance, Maryline CARASSUS

COMMUNE DE ADÉ TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

SOUS PREFECTURE D'ARGELES GAZOST Date de récaption de l'AR: 22/12/2023 065-216500025-20231218-DE_044_2023-DE

N, AOIE	DESIGNATION	ORIGINE	FIN	LONGUEUR (m
1	Rue des Arriouats	RN 21	Propriété Barquisseau	340
2	Rue des Moulins	Rue des Arriouats	N*6	115
3	Rue des Coumettes	Rue des Arriouats	Fin goudron	1660
4	Rue des Arboulades	Rue des Arriouats	Propriété De Castro	75
5	Rue du Cantet	Rue des Arriouats	Fin goudron	70
6	Rue du Lavedan	RN 21	Rue de Lassalle (y compris antenne sur côté gauche)	250
7	Rue de la Baylette	RN21	Rue du Lavedan	65
8	Rue de Lassalle	RN 21	Rue de la Bigorre (entrée de l'église)	400
9	Rue des Ecoles	Rue de la Bigorre	Ecole	80
10	Rue du Stade	Rue de la Bigorre	N°26 rue du Stade	600
11	Rue du Councat	Rue du Stade	Route de Bartrès (RD 3)	400
12	Rue du Couvent	Rue du Stade	Rue du Councat	70
13	Rue du Rieutord	Route de Bartrès	Place de retournement	220
14	Rue des Bignes	Route de Bartrès	Propriété Mayer	250
15	Rue de la Lande	RN 21	Propriété Burrero	360
16	Rue du Tougaya	Rue de la Lande	Place de retournement	360
17	Rue des Arpens	Rue de la Lande	RD 3 (y compris antenne côté droit et antenne côté gauche)	815
18	ZI Toulicou	RN 21	RN21	1700
19	Rue Lamathe	ZI Toulicou	Les deux antennes	420
20	Rue Mie Doumène	RN 21	Jusqu'à l'entrée terrain Laporte (y compris antenne côté gauche intérieure du lotissement Mie Doumène)	205
21	Rue Cazaou Marti	RN21	Route d'Ossun	1815
22	Rue du Cambidos	Rue de Cazaou Marti	Fin goudron	155
23	Rue de la Hournère	Rue de la Bigorre	RN 21.	105
24	Impasse du Lavoir	Rue de Bigorre	Propriété Raffaelli	85
25	Lotissement Clos des Arpens	Rue des Arpens	Jusqu'à la place de retournement (y compris les deux antennes gauche)	130
			TOTAL page 1	10745

COMMUNE DE ADE

TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

N° VOIE	DESIGNATION	ORIGINE	FIN .	LONGUEUR (m)
26	Rue de la Balaguère	RN 21	Propriété Lafontaine + aire contournement	101,50
27	Parking + Place SDF	Ancien hôtel LOPEZ	Place SDF (longe la RN21)	219
28	Parking agence postale	Rue des écoles		119,60
29	Parking cimetière	Rue des Bignes	Longe le cimetière	225
30	Parking stade	Rue du Stade	Clôture enceinte du stade	189
31 :	Place stationnement rue de Lassalle	Rue de Lassalle épicerie		50
32	Rue des chênes de la Buse	4 rue des Arpens	Intersection chemin où se trouvent les chênes de la Buse	1300
			TOTAL (page1+2)	12 949.10

Vu pour être anexé à la délibération en date du 18 décembre 2023